HAL
open science

La construction de l'ennemi dans le discours savonarolien sur la création du Mont de Piété

Jean-Marc Rivière

To cite this version:

Jean-Marc Rivière. La construction de l'ennemi dans le discours savonarolien sur la création du Mont de Piété. Romain Descendre; Jean-Louis Fournel. Langages, Politique, Histoire. Avec Jean-Claude Zancarini, ENS Editions, pp.57-64, 2015, 9782847887495. 10.4000/books.enseditions.5262 . hal-01427508

HAL Id: hal-01427508

https://hal.science/hal-01427508

Submitted on 5 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LANGAGES, POLITIQUE, HISTOIRE. AVEC JEAN-CLAUDE ZANCARINI

**SOUS LA DIRECTION
DE ROMAIN DESCENDRE
ET JEAN-LOUIS FOURNEL**

ENS ÉDITIONS
2015

ÉLÉMENTS DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION

Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini / sous la direction de Romain Descendre et Jean-Louis Fournel. – Lyon : ENS Éditions, 2015. – 1 vol. (620 p.) : couv. ill ; 23 cm.
ISBN 978-2-84788-749-5 (br.) : 29 €

Cet ouvrage est diffusé sur la plateforme OpenEdition books en HTML, ePub, et PDF :
http://books.openedition.org/enseditions/

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

Illustration de couverture : photographie de Mario Giacomelli © Simone Giacomelli.

ENS Éditions et les auteurs remercient chaleureusement Simone Giacomelli pour son aimable autorisation de reproduction.

© ENS ÉDITIONS 2015
École normale supérieure de Lyon
15 Parvis René Descartes
BP 7000 69342 Lyon cedex 07

ISBN 978-2-84788-749-5

Table

AVANT-PROPOS 3
Ensemble ou une histoire de mots et de personnes

LES AUTEURS 7

PREMIÈRE PARTIE

FLORENCE : LA POLITIQUE NOUVELLE XVe-XVIe SIÈCLES

LAURENT BAGGIONI 11
La République ou la guerre clivée. Considérations sur les Histoires du peuple florentin de Leonardo Bruni

ÉLISE LECLERC 21
Protagonistes puis spectateurs du pouvoir : les Benvenuti de' Nobili, figures d'une cité en mutation (1380-1440)

SERGE STOLF 37
Brèves considérations sur la justice dans la *Vita civile* de Matteo Palmieri

CÉCILE TERREAUX-SCOTTO 47
Les *fanciulle* dans les sermons de Savonarole

JEAN-MARC RIVIÈRE 57
La construction de l'ennemi dans le discours savonarolien sur la création du Mont-de-piété

DORA D'ERRICO 65
Administrer les *choses divines* ? Les conseillers florentins de la *pratica* et l'organisation de l'épreuve du feu

CORINNE MANCHIO 77
Appliquer la philologie politique aux humanités numériques. L'exemple des *Legazioni e Commissarie* de Machiavel

JEAN-JACQUES MARCHAND 93
L'"affaire" Machiavelli e il gonfaloniere perpetuo Piero Soderini (con una minuta inedita di Niccolò Machiavelli)

DIEGO QUAGLIONI 107
«Giustitia il vuole et pietà mi ritiene». Machiavelli, il Principe e l'idea di giustizia

ANGELA DE BENEDICTIS 123
Una «città che pecca». *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati* e la lingua della giurisprudenza

GIORGIO BOTTINI 135
L'indizio famoso e il giudizio presuntivo. Una lettura di *Discorsi* III, 34

FRANCESCO BRUNI 147
Dal volgare del *Principe* al latino del *De regnandi peritia*:
primi appunti di terminologia politica

MARIO POZZI 161
Contro il fiorentino e in particolare contro Machiavelli e Guicciardini

PIERRE JODOGNE 173
L'édition de la correspondance de Guichardin : philologie et humanité

HÉLÈNE MIESSE 185
La « libertà della povera Italia » dans le *carteggio* de Francesco Guicciardini

PAOLO CARTA ET PAOLA MORENO 195
Deux lettres inédites de Francesco Guicciardini à Angela Sforza.
Édition critique et commentaire

DEUXIÈME PARTIE
ITALIE : LITTÉRATURE ET HISTOIRE

SYLVAIN TROUSSELARD 215
Brunetto Latini. *Il Favolello*

MICHEL FEUILLET 227
Il Maestro civile

DANTE FEDELE 237
Face aux « guerre e ruine d'Italia ». Pour une lecture politique
du *Livre du Courtisan*

VALENTINA MARTINO 247
L'*Itinerario* di Ludovico de Vartema: gioie, dolori e astuzie di un viaggiatore avventuriero

ENRICO MATTIODA 257
Appunti su lingua e stile di Vasari

FRANÇOISE DECROISETTE 267
Marguerite Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, entre histoire et roman

JEAN-FRANÇOIS LATTARICO 281
L'aristocrazia conservata de Vincenzo Sgualdi (1634)
Notes sur la pensée politique des *Incogniti*

MANUELA BRAGAGNOLO 293
Muratori e il Cinquecento. Il lessico del politico e del giurista in una fonte inedita

PIERRE GIRARD 305
« Qualità de' tempi » et « Boria de' dotti »

MATTEO PALUMBO 315
Storia e giustizia nei *Promessi sposi*

NOÉMIE CASTAGNÉ 327
Langue des sciences et préjugés esthétiques dans la *Storia della lingua italiana*

STÉPHANIE LANFRANCHI 335
Lambda, lecteur de Fish. Les théories de la lecture à l'épreuve du totalitarisme fasciste

CHARLOTTE MOGE 347
Parler de mafia : la classe politique face à la violence mafieuse (1963-1992)

MARIE FABRE 361
L'envers des solitudes

LAURENT SCOTTO D'ARDINO 373
Vincere (2009) de Marco Bellocchio :
« l'Histoire de l'Italie s'écrivait à travers elle »

CHRISTIAN BIET 383
Distance critique. Jean des Bandes Noires, Roland et Ermanno Olmi

TROISIÈME PARTIE

LIRE LES CONFLITS

1. Points de vue et conquêtes

ROMAIN DESCENDRE 399
La « Découverte » : histoire d'une invention sémantique
(premiers éléments)

EDUARDO GUIMARÃES 413
Le journal de navigation de Pero Lopes de Souza. Un parcours
et une politique des noms propres

ENI PUCCINELLI ORLANDI 427
La fondation d'un État : la ville de São Salvador, Brésil

LEORA AUSLANDER, THOMAS C. HOLT 441
Translating languages, translating cultures. A story of two
20th century Renaissance movements

JACQUES GUILHAUMOU 453
Pour une histoire généalogique au cours des Temps modernes

2. Lectures machiavéliennes

MAKRAM ABBÈS 465
Dawla. Essai de philologie politique

MARINA MESTRE ZARAGOZÁ 481
Vitoria lecteur de Machiavel ?

PIERRE-FRANÇOIS MOREAU 493
Rome, Venise, Florence. Lectures spinoziennes

XAVIER TABET 501
Machiavel en France au XIXe siècle : fin d'un « procès » ?

MICHEL SENELLART 513
Machiavel dans la perspective de la gouvernementalité

3. Batailles

DENYS BARAU 527
Penser dans l'actualité : Sismondi à propos de la guerre d'indépendance de la Grèce

LUDOVIC FROBERT 539
Un dîner prud'hommique à Lyon, avril 1856

RENAUD PAYRE 551
Le socialisme à l'épreuve de la ville

EMMANUEL RENAULT 563
Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole ?

BORIS GOBILLE 577
Exploitation, aliénation et division sociale du travail dans le mouvement critique de mai-juin 1968 en France

CLAUDE GAUTIER 587
La voix des sans-voix : condamnés à être parlés ? La condition du porte-parole

PHILIPPE ARTIÈRES 599
Enfances

TRAVAUX ET PUBLICATIONS DE JEAN-CLAUDE ZANCARINI 603

JEAN-MARC RIVIÈRE

La construction de l'ennemi dans le discours savonarolien sur la création du Mont-de-piété

Le 23 février 1496, au terme d'une semaine de prêche marquée par l'emploi d'*exempla* guerriers d'une violence croissante, Savonarole apostrophe ainsi ses auditeurs : « Mes concitoyens, que voulez-vous faire ? Je vous exhorte à combattre pour le Christ et je me place en première ligne, bien que j'en sois indigne. Une grande guerre se prépare […] »[1]. Si ce lexique belliciste n'est pas inédit dans la bouche du Dominicain[2], il prend une intensité particulière en ce début d'année 1496, durant lequel Frère Jérôme se trouve soumis à la pression de Rome, mais aussi à la nécessité d'articuler son mouvement en une force politique cohérente face à une adversité politique croissante.

Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini ont montré comment la violence verbale est consubstantielle au discours politique savonarolien et comment « l'arme de la parole » nourrit un discours de guerre indissociable du discours de paix[3]. Dès

1 G. Savonarola, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, I, 3 vol., P. Ghiglieri éd., Roma, Angelo Belardetti, 1971, p. 205 : « Cittadini miei, che volete fare ? Io vi esorto al combattere per Cristo e io sono qua il primo, benché indegno. E' s'apparecchia una gran guerra […] ».

2 Ce lexique apparaît dès les sermons sur les Psaumes de mai à octobre 1495. Voir à ce sujet J.-C. Zancarini, « La question de l'ennemi dans les sermons et écrits de Savonarole », *Savonarole. Enjeux, débats, questions. Actes du Colloque international* (Paris, 25-27 janvier 1996), A. Fontes, J.-L. Fournel et M. Plaisance éd., Paris, Université de la Sorbonne nouvelle, 1997, p. 45-57 (ici p. 54), ainsi que J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Face à l'état d'urgence : sermons et écrits politiques de Savonarole (1494-1498) », *Italie 1494*, A. C. Fiorato éd., Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1994, p. 15-39 (ici p. 27).

3 Voir J.-C. Zancarini, « La question de l'ennemi dans les sermons et écrits de Savonarole », art. cité, p. 46-48, ainsi que J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Face à l'état d'urgence », art. cité, p. 25-32 et

les premiers sermons sur Agée se dessine ainsi une conception manichéenne fondée sur une lutte entre le bien et le mal, incarnée par un certain nombre d'ennemis dont la liste, énoncée dès le 10 novembre 1494, apparaît pour le moins hétéroclite : s'y mêlent en effet religieux cupides et simoniaques, marchands usuriers, citoyens adeptes de la luxure, lecteurs du *Morgante* et mères parant à l'excès leurs filles de bijoux et d'ornements[4].

Dans le contexte de mise en place du nouvel ordonnancement institutionnel, la figure de l'ennemi joue ici un rôle essentiellement fonctionnel : les ennemis ne sont pas tant désignés pour être défaits que pour servir le matériau discursif. Ils sont d'ailleurs explicitement identifiés le 15 décembre 1494 comme les « mauvais citoyens », c'est-à-dire ceux qui s'opposent au bon gouvernement prôné par Savonarole (*Prediche sopra Aggeo*, p. 230-231). En tant que tel, et conformément à la métaphore de l'Arche développée à partir du 23 novembre, l'ennemi représente ainsi, par synecdoque, tous les éléments dont l'exclusion est nécessaire pour qu'advienne la mutation de la cité (*ibid.*, p. 106-133). Il n'est donc pas étonnant d'entendre le Dominicain conclure le cycle d'Agée par ces mots : « Vos ennemis seront ceux que vous vous ferez vous-mêmes. »[5] Car l'ennemi existe encore seulement, à ce stade, parce qu'il permet d'exalter en contrepoint les vertus de son double positif, le bon citoyen[6], pilier du projet de rénovation savonarolien. En tant qu'élément participant de l'élaboration d'un matériau discursif visant à la persuasion[7], la figure de l'ennemi doit donc être envisagée avant tout dans sa fonctionnalité rhétorique et, de ce fait, insérée dans la temporalité propre au contexte de son énonciation, en l'occurrence l'urgence d'établir un ordonnancement institutionnel conforme à la volonté du Dominicain.

La première convocation du Grand Conseil sous sa forme définitive, à partir du 1er janvier 1496[8], clôt symboliquement cette phase liminaire du nouveau régime. Articuler le discours politique autour d'un critère d'inclusion/exclusion semble devoir dès lors perdre de son sens, puisque sont définitivement réglées les questions du dispositif institutionnel et des contours de la citoyenneté. Or le cycle d'Amos et Zacharie s'ouvre le 17 février sur un véritable cri de guerre du Dominicain, qui déclare vouloir « com-

---

37-39 et, des mêmes, « La question de l'ennemi : "Faire la guerre avec la paix dans le cœur" », dans *La politique de l'expérience : Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002, p. 55-73 (ici p. 57-64).

4 G. Savonarola, *Prediche sopra Aggeo*, L. Firpo éd., Rome, Angelo Belardetti, 1965, p. 18-20.

5 *Ibid.*, p. 428 : « E' nimici vostri saranno quelli che voi vi farete da voi medesimi. »

6 Ainsi Savonarole décrit sans ambages, le 10 décembre 1494, les objectifs de son entreprise, qui vise à convaincre chaque Florentin d'être « […] vero cristiano e buono cittadino della tua città ». *Ibid.*, p. 162.

7 Sur le lien entre la violence du discours et la persuasion, voir C. Terreaux-Scotto, « "Mon dire est un faire". L'art de persuader dans les sermons politique de Savonarole », *Cahiers d'études italiennes*, 2, 2004, p. 89-117.

8 *Provvisioni concernenti l'ordinamento della Repubblica fiorentina (1494-1512)*, G. Cadoni éd., Rome, Nella sede dell'Istituto (2 *dicembre 1494-14 febbraio 1497*), I, 1994, p. 288-295.

battre les diables et les hommes pervers »[9]. Les sermons suivants sont marqués par un ton virulent et par une utilisation nouvelle de l'apologue, fondé non plus sur des « histoires » et des « allégories » à visée pédagogique, mais sur des épisodes guerriers, tel celui qui oppose Achab et Josaphat (*Prediche sopra Amos e Zaccaria*, p. 75-82).

Jusqu'au 25 février, on assiste à un déferlement de violence oratoire, où alternent hyperboles et menaces, dans le but affiché de saisir l'auditoire d'effroi. Il n'est pas anodin d'observer, précisément à ce moment-là, le retour de la figure de l'ennemi dans le discours savonarolien. Si, au premier rang, figure l'adversaire romain (*ibid.*, p. 8 et 120), les invectives du Dominicain se dirigent également contre les « tièdes », « rejetons et œuvres du Diable »[10] qui persistent à contester les institutions nouvelles. Ces deux menaces se rejoignent lors du sermon du 23 février. En cette avant-veille d'élection de la Signoria, Savonarole promet aux « méchants » une terrible punition divine (*ibid.*, p. 183-184 et 209). La stratégie mise ici en œuvre est tout à fait lisible : malgré le soutien populaire dont il jouit, Savonarole sait ses partisans minoritaires au sein du Grand Conseil, dont ils représentent moins de 15 % des membres[11]. Pour convertir les faveurs populaires en influence politique, il lui faut donc investir les conseils de gouvernement, encore largement tenus par les familles du *Stato vecchio*[12]. Le crescendo apocalyptique qui caractérise les sermons prononcés entre le 17 et le 25 février, jour de l'élection, se révèle efficace, puisque la Signoria nouvelle compte parmi ses membres plusieurs savonaroliens déclarés[13]. Dès le lendemain de l'élection, d'ailleurs, le ton change du tout au tout : s'appuyant sur l'apologue du Christ qui rend la vue à l'aveugle, Savonarole ouvre une phase portée par un message d'espoir et de miséricorde.

Cette pause est de courte durée, puisque à partir du 4 mars, Savonarole pointe du doigt un nouvel ennemi, l'usurier, qui demeure au cœur de son propos jusqu'au 13 mars. Que l'usurier soit présenté comme l'un des ennemis majeurs de la cité n'est pas chose nouvelle. Dès le 2 novembre 1494, partant d'une citation de saint

9 G. Savonarola, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, I, ouvr. cité, p. 6 : « Eccoci dunque, o diletti di Iesù, qua in campo accompagnati da moltitudine d'angeli per combattere con li diavoli e con li uomini perversi e per aver vittoria ; io son mandato a questa volta per capitaneo, benché insufficiente e indegno. »

10 *Ibid.*, p. 167 : « Ora li tepidi sono figliuoli e opere del diavolo e però sono simili al diavolo. »

11 Voir S. Bertelli, « Embrioni di partito alle soglie dell'età moderna », *Per Federico Chabod. Atti del seminario internazionale*, vol. I : *Lo stato e il potere nel Rinascimento*, S. Bertelli éd., Pérouse, Università di Perugia, Annali della Facoltà di Scienze Politiche, 1980-1981, Grafica Benucci, 1982, p. 17-35.

12 Voir à ce propos N. Rubinstein, « Oligarchy and democracy in fifteenth-century Florence », *Florence and Venice : Comparisons and Relations. Acts of two Conferences at Villa I Tatti in 1976-1977*, vol. I : *Quattrocento*, S. Bertelli éd., Florence, La Nuova Italia, 1979, p. 99-112, ainsi que R. Pesman Cooper, « The prosopography of the *Prima Repubblica* », *I ceti dirigenti nella Toscana del Quattrocento.* Comitato di Studi sulla storia dei ceti dirigenti in Toscana, *Atti del V e VI convegno, Firenze, 10-11 dicembre 1982 ~ 2-3 dicembre 1983*, Florence, Papafava, 1987, p. 239-255.

13 Sont en effet des partisans déclarés du Dominicain Francesco Ambruogi, Francesco Guasconi et le Gonfalonier de Justice, Domenico Mazzinghi.

Jérôme (« Mentiris, usurarius es »), Savonarole dresse ce portrait de l'ennemi de sa refondation : « Tu mens ; si tu n'es pas oint de l'huile de l'Esprit Saint, tu n'es pas chrétien ; tu es usurier ; tu es avare ; tu es luxurieux ; tu es fier ; tu es jaloux. »[14] Dès le lendemain, il intime l'ordre aux usuriers de cesser leur pratique[15]. Cette admonestation est développée et explicitée le 10 décembre dans un nouveau sermon, au cours duquel le Dominicain déclare : « Prêtez à autrui sans espérer en retirer la moindre récompense ou le moindre gain, si ce n'est la vie éternelle […]. Florence, je voudrais que tu élimines ces usures, et Dieu multipliera vos richesses. »[16]

Il y a, dans le choix du lexique utilisé ici, une ambiguïté sur laquelle joue Savonarole dans un but éminemment politique, qui va bien au-delà d'un simple positionnement doctrinal. Au sens strict, le vocable « usurier » se réfère en effet aux prêteurs juifs, présents à Florence depuis le XIVe siècle[17]. Riccardo Fubini a montré comment Laurent de Médicis a utilisé les banques de prêt juives comme un instrument susceptible de lui permettre de contrôler les flux de liquidités à l'intérieur de la cité et, donc, comme un outil indirect de mainmise politique[18]. Ainsi l'opposition constante de Laurent à la création d'un Mont-de-piété à Florence s'explique par la volonté de ne pas fragiliser sa relation privilégiée avec les prêteurs juifs[19]. En tant qu'éléments constitutifs du régime médicéen, ces derniers sont donc de fait associés à l'image répulsive du régime médicéen en cette fin d'année 1494. Il est d'autant plus aisé pour Savonarole de les désigner à la vindicte populaire qu'un fort courant d'anti-judaïsme sévit dans la cité depuis l'année précédente[20]. Parmi les catégories sociales médianes, notamment, est ainsi répandue l'idée selon laquelle, en dépit du changement de régime, les prêteurs juifs et leur entourage demeurent protégés par l'oligarchie comme ils l'étaient déjà sous le régime précédent[21].

14 G. Savonarola, *Prediche sopra Aggeo*, ouvr. cité, p. 29 : « Tu menti ; se tu non sei unto dell'olio di Spirito santo, tu non sei cristiano, tu sei usurario, tu sei avaro, tu sei lussurioso, tu sei superbo, tu sei geloso. »

15 *Ibid.*, p. 59 « Tu, usurario, lascia le usure. »

16 *Ibid.*, p. 162-163 : « Prestate ad altri senza sperarne premio o guadagno alcuno, se non vita eterna […]. Firenze, io vorrei che tu rimovessi da te queste usure, e Dio multiplicherà le vostre ricchezze […] ».

17 Sur l'histoire de l'implantation des juifs à Florence, voir U. Cassuto, *Gli ebrei a Firenze nell'età del Rinascimento*, Florence, Olschki, 1965, p. 9-14, ainsi que R. Salvadori, *Gli ebrei di Firenze. Dalle origini ai giorni nostri*, Florence, Giuntina, 2000, p. 8-11, et M. Cassandro, *Intolleranza e accettazione. Gli ebrei in Italia nei secoli XIV-XIII*, Turin, G. Giappichelli, 1996, p. 133-147.

18 Voir à ce sujet R. Fubini, « Prestito ebraico e Monte di Pietà a Firenze (1471-1473) », *Quattrocento fiorentino. Politica diplomazia cultura*, Ospedaletto, Pacini, 1996, p. 159-216 (ici p. 180).

19 Voir M. G. Muzzarelli, *Il denaro e la salvezza. L'invenzione del Monte di Pietà*, Bologne, Il Mulino, 2001, p. 29-37.

20 Voir J.-M. Rivière, « Les juifs dans l'espace politique républicain florentin de novembre 1494 à novembre 1496 », *Ebrei migranti : le voci della Diaspora*, Actes du colloque « Jewish Migration. Voices of the Diaspora », *Italianistica Ultraiectina*, n° 7, 2012, p. 13-30 (ici p. 14-18).

21 Comme le note Piero Parenti en avril 1493, « grandissimo favore […] avevano li Ebrei » au sein

Le vocable « usure » a toutefois une autre acception, moins stricte sur le plan étymologique. Traditionnellement, comme le résume Antonio Giugni, lors de la *pratica* du 5 janvier 1495, les finances publiques se remplissent « soit par la voie de l'impôt, soit par le prêt »[22], éventuellement forcé[23]. Or, les *uomini di mezzo* considèrent le recours au prêt public comme une forme dissimulée d'usure menée par l'oligarchie à l'encontre de la communauté dans son ensemble[24]. Jouant habilement sur cette double acception de l'usure, Savonarole complaît donc à une frange de la population sur laquelle il entend bâtir le socle de son mouvement. Lors du sermon du 14 décembre 1494, cependant, l'usurier disparaît brutalement de la liste de ceux qui, parce qu'ils ont des comportements « contraires au culte divin », doivent être éliminés de la cité[25].

Le retour d'une dénonciation de l'activité usuraire dans les sermons de mars 1496 doit être relié en premier lieu aux difficultés économiques dans lesquelles le nouveau régime est englué depuis sa création. Une fois établi le Grand Conseil, la gestion des finances publiques apparaît en effet comme le principal cristallisateur de l'affrontement politique, tant les moyens de remplir les caisses de l'État sont limités. Dans un contexte sociopolitique troublé, il n'apparaît guère judicieux d'accroître les taxes existantes ou d'appeler de nouvelles levées d'impôts. De leur côté, les citoyens les plus fortunés rechignent à prêter de l'argent à un État au sein duquel ils perdent chaque jour un peu plus leur influence politique[26]. Pour sortir de cette situation de blocage, une nouvelle hypothèse est soulevée à la fin de 1495 : il s'agit d'aller prendre l'argent partout où il se trouve, en s'emparant des biens des rebelles en exil, mais aussi de ceux des prêteurs juifs[27]. Le départ de ces derniers va de pair avec la

---

des principales familles de l'oligarchie, dans P. Parenti, *Storia Fiorentina*, I *(1476-1478 ~ 1492-1496)*, A. Matucci éd., Florence, Olschki, 1994, p. 298.

22 *Consulte e pratiche della repubblica fiorentina (1495-1497)*, D. Fachard éd., Genève, Droz, 2002, p. 1 : « […] *o per via d'impositione o per accatto* ».

23 Pour une histoire du système de prêt public, voir B. Barbadoro, *Le finanze della Repubblica fiorentina : imposta diretta e debito pubblico fino all'istituzione del Monte*, Firenze, Olschki, 1929 et A. Molho, « L'amministrazione del debito pubblico a Firenze nel quindicesimo secolo », *I ceti dirigenti nella Toscana del Quattrocento*, ouvr. cité, p. 191-207.

24 Voir P. Vaglienti, *Storia dei suoi tempi (1492-1514)*, G. Berti *et. al.* éd., Pise, Nistri-Lischi e Pacini, 1982, p. 51-75.

25 G. Savonarola, *Prediche sopra Aggeo*, I, ouvr. cité, p. 220.

26 Voir à ce sujet S. Bertelli, « Piero Soderini "*Vexillifer perpetuus reipublicae florentinae*" 1502-1512 », *Renaissance. Studies in honor of Hans Baron*, A. Molho et J. A. Tedeschi éd., Florence, Sansoni, p. 333-359 (ici p. 341) et L. F. Marks, « La crisi finanziaria a Firenze dal 1494 al 1502 », *Archivio Storico Italiano*, 402, CXII, 1954, p. 40-72.

27 Bernardo Rucellai exige ainsi le 10 octobre 1495 à la tribune de la *pratica* « […] che' Giudei, arte et beni di ribegli si vendessino, et di tutto si trahessi danari ». Dans *Consulte e pratiche…*, ouvr. cité, p. 45. Cela est d'autant plus tentant que, comme le signale Niccolò Carducci le 16 avril 1496, ci sono « Hebrei richi ; et che si accattassi da lloro qualche miglaia di fiorini, ché n'ànno et continuamente mettono in puncto di cavargli della cictà ». *Ibid.*, p. 187.

création d'un organisme de substitution, le Mont-de-piété[28], susceptible de jouer un rôle social en prêtant de l'argent à bas coût aux catégories populaires.

Le débat économique se porte ainsi, durant les derniers mois de 1495, sur la création d'un Mont-de-piété à Florence. C'est ainsi que la *pratica* du 20 décembre est interrogée « an constituendus sit Mons Pietatis et quomodo »[29]. La discussion qui s'ensuit met en évidence plusieurs lignes de tension au sein de l'assemblée. Bien que les intervenants s'expriment dans leur majorité en faveur de cette proposition, plusieurs d'entre eux demandent un moratoire, jusqu'à ce qu'une conjoncture plus favorable permette d'utiliser la taxe annuelle payée par les prêteurs juifs pour financer une telle institution. Certaines interventions sont en outre teintées d'un violent anti-judaïsme[30], qu'on trouve d'ailleurs exprimé en des termes proches dans la phrase liminaire de la *provvisione* du 28 décembre 1495 qui sanctionne la création du Mont-de-piété[31]. Ce texte prévoit des clauses très contraignantes pour les prêteurs juifs, qui ont un an pour récupérer les sommes prêtées auprès de leurs créditeurs et quitter la cité, dans laquelle ils ne pourront ensuite conserver de biens immobiliers en pleine propriété[32].

Si, plusieurs mois après la création du Mont-de-piété, Savonarole revient à la charge sur la question de l'usure, c'est bien parce qu'il est urgent de donner corps à cet organisme qui, faute de fonds propres, n'a pas encore commencé à fonctionner. À l'occasion du sermon du 4 mars 1496, l'usure est ainsi citée en dernière position dans l'énumération des vices qu'il faut extirper de la cité. Explicitement ciblée contre les prêteurs juifs, l'attaque est menée avec une vigueur jusqu'alors inédite[33].

28 Sur le lien entre la création des Monts-de-piété et la présence juive en Italie, voir AA. VV., *Monti di Pietà e presenza ebraica in Italia (secoli XV-XVIII)*, D. Montanari éd., Rome, Bulzoni, 1999 et P. Prodi, « La nascita dei Monti di Pietà : nuove riflessioni », *Bernardino da Feltre a Pavia. La predicazione e la fondazione del Monte di Pietà*, Côme, Litografia New Press, 1994, p. 55-62.

29 *Consulte e pratiche…*, ouvr. cité, p. 77-79. Sur cette *pratica*, on lira l'analyse d'Umberto Mazzone, « *El buon governo* » *: un progetto di riforma generale nella Firenze savonaroliana*, Florence, Olschki, 1978, p. 137-138.

30 Filippo Corsini déclare ainsi que, « circa el Monte, dicono l'opera esser laudabile et arecherebbe assai utile alla cictà, perché e' tarli degli Hebrei se ne portano el sangue del popolo fiorentino ». *Consulte e pratiche…*, ouvr. cité, p. 77.

31 « Considerato la pestifera voragine et pessimo verme dell'usura già sopportata nella vostra ciptà et dominio circa d'anni sexanta da quella perfida et di dio inimica secta ebraicha et certo essere pecchato inremissibile non tanto a chi la exercita ma etiam a qualunche a quella porgie presidio et favore. » Cité dans M. Ciardini, *I banchieri ebrei in Firenze nel secolo XV e il Monte di Pietà fondato da Girolamo Savonarola*, Borgo S. Lorenzo, Tipografia Mazzocchi, 1907, p. C-CII.

32 *Ibid.*, p. CII.

33 G. Savonarola, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, I, ouvr. cité, p. 428 : « Io mi ricordo già che al tempo mio, quando ero fanciullo, solevano essere gli usurai nella terra mia in abominazione com'e' Giudei, e quando e' fanciulli vedevano uno di questi usurai, dicevano : Guarda quel rubaldo, e ognuno li aveva in abominazione. »

Deux jours plus tard, le 6 mars, l'usure remonte en tête des principaux péchés[34], et les sermons suivants permettent à Savonarole de développer un lien explicite entre la création du Mont-de-piété et le départ des juifs de la cité[35]. Cette virulence ne manque pas de surprendre, car Savonarole n'a pas toujours eu une position aussi tranchée à l'égard de la présence juive. Dans une lettre datée du 18 mai 1493 et adressée à la Seigneurie de Lucca, qui l'avait consulté pour savoir si elle devait ou non accepter des prêteurs juifs dans la ville, il avait ainsi répondu que les juifs pouvaient y résider, « propter alia bona civitatis », mais qu'on ne pouvait pas les appeler pour qu'ils y exerçassent une activité de prêt[36]. En revanche, poursuivait-il, s'ils désirent s'y adonner dans un second temps, il convient de le leur permettre, selon la logique du moindre mal. Bien qu'elle fût mauvaise par nature, Savonarole considérait ainsi l'usure juive, deux ans seulement avant la *provvisione* de décembre 1495, comme une activité tolérable[37]. L'expulsion des juifs n'est donc pas, chez lui, un présupposé idéologique à l'existence du Mont-de-piété[38].

Or, en mars 1496, l'expulsion des juifs n'est plus seulement une conséquence de la création du Mont-de-piété, mais elle en devient l'objectif déclaré. Au-delà de la question purement économique, on peut émettre l'hypothèse suivante pour expliquer ce glissement : alors que son mouvement se trouve menacé d'éclatement, notamment sous la pression venue de Rome, Savonarole place au cœur de son discours un objectif collectif destiné à renforcer la cohésion (*ibid.*, p. 36) de son « embryon de parti politique », pour reprendre les mots de Sergio Bertelli[39]. En ce sens, le durcissement de sa position à l'égard de l'ennemi usurier tient donc davantage du pragmatisme que d'une posture doctrinale sincère.

L'utilisation de la figure de l'usurier se révèle également intéressante par ce qu'elle nous révèle des ressorts techniques sur lesquels se fonde le discours politique savonarolien. Si, jusqu'au 13 mars, l'attaque contre l'usure est vive, le ton change en effet avec les sermons des 14, 15 et 16 mars. Filant l'apologue de Jésus

34 *Ibid.*, II, p. 40-41.

35 Ce lien est explicité le 8 mars : « Tu sai che tu hai fatti uficiali che faccino un Monte di Pietà, per levar via e' Giudei della tua terra. » *Ibid.*, p. 106. Sur la relation entre création d'un Mont-de-piété et expulsion des juifs, voir M. G. Muzzarelli, *Il denaro e la salvezza*, ouvr. cité, p. 250-255 et C. Galasso, « Banchi ebraici e Monti di Pietà in Toscana », *Monti di Pietà e presenza ebraica in Italia (secoli XV-XVIII)*, D. Montanari éd., Rome, Bulzoni, 1999, p. 159-180 (ici p. 178).

36 Voir M. Luzzati et C. Galasso, « Primi appunti su Girolamo Savonarola », *Studi savonaroliani. Verso il V centenario*, G. C. Garfagnini éd., Florence, Sismel-Galluzzo, 1996, p. 35-40 (ici p. 36).

37 G. Savonarola, *Lettere e scritti apologetici*, R. Ridolfi *et. al.* éd., Roma, Belardetti, 1984, p. 41 : « […] *si postea volunt fenerari, possunt domini civitatis hoc permittere. Sicut non potest quis conducere meretricem ut luxurietur, sed potest mulierem conducere que, si postea vult luxurari, potest propter minus malum permittere* ».

38 Voir M. Luzzati et C. Galasso, « Primi appunti su Girolamo Savonarola », art. cité, p. 37.

39 Voir S. Bertelli, « Embrioni di partito… », art. cité, p. 18.

face aux marchands du temple, Savonarole en arrive à la conclusion, au terme de ces trois jours de prêche qui forment comme un bloc transitionnel à l'intérieur du cycle d'Amos, qu'il ne faut pas craindre les menaces pesant sur la cité[40], car cette dernière, grâce à son intercession, jouit du soutien divin (*ibid.*, III, p. 18). Dès lors, les sermons perdent de leur virulence pour se charger au contraire de mots rassurants et se faire porteurs d'espoir (*ibid.*, II, p. 338), alors même que la question du Mont-de-piété demeure en suspens. L'une des clefs de la performativité du discours savonarolien se trouve ici mise en évidence : en jouant habilement sur la tension entre l'effroi provoqué par la menace de l'ennemi et le soulagement né de sa propre présence prophétique, le Dominicain instaure un effet de variation qui vient rompre la linéarité diachronique de sa parole et accroître ainsi son efficacité.

Cette stratégie porte ses fruits : la procession du dimanche des Rameaux, le 27 mars, destinée à recueillir des dons pour le Mont-de-piété[41], est un succès populaire aussi bien que financier[42]. Par la suite, le 19 avril, les statuts du Mont-de-piété sont adoptés par le Conseil des Quatre-Vingts par 77 voix contre 17. Le 21 avril, c'est au tour du Grand Conseil de les sanctionner définitivement, par 522 voix contre 145. Le 28 avril, huit citoyens, élus au sein du Grand Conseil, reçoivent la charge de diriger cette institution[43], qui désormais dispose des moyens institutionnels et financiers nécessaires à son fonctionnement. Que les prêteurs juifs, en fin de compte, ne soient pas expulsés et soient au contraire, dès novembre 1496, réintégrés dans l'espace politique et économique de la cité[44], ne suscite guère de réaction chez Savonarole.

40 G. Savonarola, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, II, ouvr. cité, p. 338 : « […] ma non aviate paura che li vostri avversarii e li membri del diavolo vi superino, perché vi dico che aranno sempre manco forza ».

41 *Ibid.*, II, p. 403 et III, p. 71-72 et 124.

42 Sur cette procession, on lira les témoignages de Piero Parenti, *Storia Fiorentina*, ouvr. cité, p. 326-328 et de Luca Landucci, *Diario fiorentino dal 1450 al 1516*, Iacopo Del Badia éd., Florence, Sansoni Antiquaria, 1985, p. 128, ainsi que l'analyse de M. Plaisance, « 1496 : Savonarole metteur en scène de la procession des rameaux », *Savonarole. Enjeux, débats, questions*, ouvr. cité, p. 121-131.

43 Voir G. Guidi, *Lotte, pensiero e istituzioni politiche nella Repubblica fiorentina dal 1494 al 1512*, Florence, Olschki, 1992, II, p. 862.

44 Voir J.-M. Rivière, « Les juifs dans l'espace politique républicain… », ouvr. cité, p. 22-24.